ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sécheresse

Question au Gouvernement n° 2164

Texte de la question

SÉCHERESSE

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Leclabart.

M. Jean-Claude Leclabart. J'associe mon collègue Christophe Arend à ma question.

Monsieur le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, les aléas climatiques tels que la sécheresse sont difficilement prévisibles et peuvent avoir de lourdes conséquences sur les exploitations agricoles. Certes, les périodes de sécheresse peuvent être accentuées du fait de l'activité humaine, mais ce sont des phénomènes naturels auxquels il faut s'attendre, et qu'il faut donc prévenir.

La France n'a pas peur ; elle a soif. Soixante-treize départements sont soumis à des restrictions d'eau. L'ampleur de la crise agricole dépasse le cadre de mon intervention. Sont en jeu des vies d'agriculteurs et l'avenir de leurs familles ; une agriculture forte et vertueuse est indispensable pour les intérêts de la nation.

M. Éric Straumann. Il est temps d'agir !

M. Jean-Claude Leclabart. Il est donc primordial d'anticiper et d'appliquer un ensemble de mesures concrètes : l'allégement des charges de trésorerie des exploitations tout autant qu'une adaptation du dispositif des calamités agricoles à la réalité du terrain ; la mise en place d'un « aliment sécheresse » afin d'éviter que les prix ne flambent ; des aides d'urgence et spécifiques pour les filières d'élevage.

De plus, il nous faut réfléchir à des mesures à moyen et long terme. Une gestion intelligente de l'eau est devenue indispensable afin de permettre aux agriculteurs de prévenir la sécheresse. Il convient d'accélérer et de vulgariser à grande échelle l'agroécologie et l'agriculture de conservation. Enfin, il faut rendre accessible et pertinente l'assurance climatique, puisque seulement un quart des surfaces françaises sont assurées.

N'ajoutons pas de la souffrance à la souffrance d'une profession qui est montrée du doigt malgré ses efforts permanents. Disons haut et fort que nous ne laisserons tomber aucun paysan, comme l'affirme souvent le Gouvernement à propos des nombreux salariés laissés sur le carreau par les fermetures industrielles.

Monsieur le ministre, quelles mesures fortes le Gouvernement compte-t-il prendre pour venir en aide aux agriculteurs, afin de passer ce cap difficile et d'anticiper l'avenir ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Didier Guillaume, *ministre de l'agriculture et de l'alimentation.* Je ne retire rien à votre exposé, ni à votre question.

M. David Habib. Vous l'avez écrite !

M. Didier Guillaume, *ministre.* Le Gouvernement soutient les propositions que vous avez formulées ; c'est ce que nous essayons de faire.

Vous avez raison : nous ne devons laisser aucun agriculteur au bord du chemin ou, plutôt, au bord d'un champ, au moment où les difficultés s'accumulent. Comme vous l'avez dit, les difficultés climatiques sont appelées à se reproduire régulièrement.

Nous travaillons à plusieurs niveaux, d'abord à la réponse conjoncturelle. Nous avons déclaré trente-trois départements en situation d'urgence. Nous allons y autoriser les agriculteurs à faucher les jachères – ce que l'Union européenne n'accepte pas en théorie –, afin qu'ils puissent engranger de la nourriture pour leurs animaux.

Toutefois, cela ne suffit pas : dans la mesure où soixante-quatorze départements sont en vigilance orange, il faut que la Commission européenne lâche du lest pour qu'il soit possible de faucher les jachères dans un nombre bien supérieur de départements ; c'est tout le travail que je mène en ce moment.

M. Pierre Cordier. Qu'attendez-vous ? Faites votre job !

M. Didier Guillaume, *ministre.* Je parle des jachères des éleveurs comme de celles des céréaliers. Cette mesure est absolument indispensable.

D'autre part, nous avons obtenu pour le mois d'octobre, moment où les éleveurs seront amenés à acheter du fourrage pour leur bétail, une aide de 1 milliard d'euros, qui leur permettra de disposer de la trésorerie indispensable. *(Mme Danielle Brulebois applaudit.)*

De plus, nous les exonérons de taxe foncière sur les propriétés non bâties et nous reporterons le versement des cotisations à la Mutualité sociale agricole.

Enfin, nous avons engagé deux grandes réformes, qui devraient aboutir assez rapidement. Premièrement, nous allons lancer un grand plan d'aménagement de retenues d'eau collectives par bassin, afin de pouvoir irriguer et de rendre notre agriculture résiliente. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)* Deuxièmement, nous allons mener un grand travail en vue d'instituer une assurance généralisée, qui permettra aux agriculteurs de recevoir des revenus lorsque la situation l'exige.

La situation est grave ; le Gouvernement soutient son agriculture et ses agriculteurs. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Leclabart
Circonscription : Somme (4e circonscription) - La République en Marche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2164
Rubrique : Climat
Ministère interrogé : Agriculture et alimentation
Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clée(s)

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG2164

Question publiée au JO le : 24 juillet 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 juillet 2019